

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUIN 2015

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 23 Mai 2015. Mmes et MM. les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 26 juin 2015 à 19h.

ORDRE DU JOUR :

- I. APPROBATION DU PV DU 29 MAI
- II. QUESTIONS FINANCIÈRES
- III. QUESTIONS SCOLAIRES
- IV. URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
- V. PERSONNEL
- VI. TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
- VII. INTERCOMMUNALITE
- VIII. ASSOCIATIONS
- IX. QUESTIONS DIVERSES
- X. INFORMATIONS DIVERSES
- XI. PROCHAINE RÉUNION

PRÉSENTS : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Monique VRILLAUD, Cathie GUIBERTEAU, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Mathieu BOURRIER, Alain TENENBAUM, Yves CORNILLE, Francis BORDET, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Laurence PACAUD, Emmanuelle PELTIER

ABSENTS EXCUSÉS : Thierry GAYANT (pouvoir à Chantal WALLON-PELLO)

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Monique VRILLAUD

I. APPROBATION du PV du 29 mai 2015

II. QUESTIONS FINANCIERES

1) Régie de recettes des amendes de police :

En 2007, une régie d'amende de police a été créée et un régisseur nommé sur la commune. Le produit de la régie des amendes de police est versé directement à la Préfecture. En contrepartie, la Préfecture verse à la commune un montant annuel de 110€ pour le paiement de l'indemnité du régisseur.

Depuis la création, le régisseur n'a pas perçu cette indemnité.

Le maire propose que, désormais, le montant de l'indemnité soit reversé au régisseur.

Après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité, de reverser l'indemnité annuel au régisseur titulaire.

2) Participation aux frais de fonctionnement du Gymnase de Saint Savinien :

La somme de 857.80 € sera réglée, conformément à la demande formulée par courrier en date du 13 mai par la Communauté d'Agglomérations du Vals de Saintonge.

3) Site internet : Accord pour le devis de SPID 17 pour une intégration vidéo en page d'accueil via la plateforme Youtube et/ou Dailymotion et création d'une page autonome intégrant la vidéo (descriptif et mentions légales fournies par la mairie) : 135.00 €

III. **QUESTIONS SCOLAIRES**

1) **Comptes rendus des réunions :**

a. **SIVOS du 18 juin :**

Cette réunion a porté sur le renouvellement d'un contrat CAE pour un agent polyvalent, sur la préparation de la rentrée prochaine et sur une proposition de prestation de services pour la cantine.

b. **Commission école du 20 juin :**

Cette réunion a porté sur l'examen des questions des parents sur le fonctionnement de l'école et de la cantine.

c. **Conseil d'école du 25 juin :**

Le bilan des sorties scolaires a été présenté (visite de la boulangerie de Saint James, initiation pêche, projet Perennis, visites à l'Île Madame, zoo de Chizé, Les Lapidiales, le Château de Panloy, sorties nature forêt et sportive, rencontre avec les correspondants de Saintes).

Beau bilan pédagogique et humain pour le projet avec l'illustrateur Luc Turlan.

51 élèves sont concernés par le projet classe verte de la rentrée.

Du 21 au 25 septembre, mise en place du projet voile pour les CM2 dans la Charente.

Belle réussite de la fête de l'école avec une bonne participation des parents.

La rentrée 2015-2016 : départ de 19 élèves de CM2, 7 radiations et 13 nouveaux élèves portant l'effectif à 158 élèves (171 en 2014-2015) soit 49 maternelles, 109 en élémentaire.

La répartition des classes est la suivante :

- à Port d'Envaux : 12 PS + 10 MS (22) - 12 MS + 7 GS (19) – 8 GS + 14 CP (22) - 25 CE1 - 26 CE2
- à Crazannes : 24 CM1 et 20 CM2

Bilan positif pour le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) : l'équipe souhaite poursuivre le dispositif une fois par semaine et pas d'aide aux devoirs

Un examen des questions des parents a été fait et les réponses ont pu être fournies.

IV. **URBANISME - ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT**

1) **La Charente :**

Les installations pour la base nautique de la saison 2015 ont été mises en place ; le sable a été changé et les panneaux de signalisation ont été posés (profondeur insuffisante, qualité de l'eau, horaires de baignade surveillée, interdiction pour les chiens) ; le poste de secours est prêt. Deux places de stationnement pour les véhicules de personnes à mobilité réduite seront matérialisées.

2) **Contrôle des installations d'Assainissement individuel :**

La campagne de diagnostic concerne 23 communes. Les contrôles débiteront en 2016. Des demandes d'aides financières pourront être faites, notamment au titre de la préservation de la qualité de l'eau auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) sous condition d'attribution, taux réduit de TVA (10%) sous condition également, et des prêts auprès de la Caisse d'Allocations Familiales ou caisse de retraite.

V. **PERSONNEL**

VI **TRAVAUX – VOIRIES – BATIMENTS COMMUNAUX**

1) **Point sur les travaux :**

- réalisés : plantation des fleurs, tonte et élagage des bords de routes pour l'itinéraire de déviation, débroussaillage, arrosage deux jours par semaine, mise en place des installations et signalisation pour la baignade, pose de poteaux en bois le long du port pour la protection des bateaux, préparation du chantier peinture de la salle polyvalente, nettoyage des chemins pour la randonnée pédestre et VTT, pose des bacs rue du port pour empêcher le stationnement des véhicules, installations des radars pédagogiques aux entrées de la commune
- en cours : réfection de la salle polyvalente jusqu'au 20 septembre

2) Salle polyvalente :

Une rencontre a eu lieu avec les associations utilisatrices de la salle polyvalente, et plus particulièrement les associations sportives pour approfondir le fonctionnement de la salle pendant les travaux (présence des échafaudages et/ou report des manifestations) et après les travaux. Un règlement sera instauré qui exigera le respect strict de la préservation du revêtement du sol. Les comportements actuels devront être modifiés. Le matériel mobile (chaises, tables, tréteaux) devra être revu, voir changé si nécessaire et des protections mises sur les parties en contact avec le sol. Une attention particulière sera portée sur les cibles du tir à l'arc : des dalles de protection sous les cibles éviteront les dommages que peuvent causer les flèches ; un filet d'archerie sera également mis en place.

3) Déplacement des panneaux entrées et sorties Sud de Saint Saturnin :

Accord du conseil pour le déplacement.

4) Nettoyage citoyen :

A l'initiative de Thierry Gayant, un nettoyage citoyen pourrait être fait sur la commune fin septembre dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » organisée par les Centres Leclerc qui donnent l'opportunité de débarrasser les milieux naturels et urbains des débris qui les encombrant (18^{ème} édition). Un dossier est à remplir avant le 15 août. Une équipe de conseillers volontaires pour étudier le sujet et les endroits à nettoyer s'est constituée (Thierry Gayant, Yves Cornille, Chantal Wallon Pello, Bernard Moreau). Un appel à la Réserve civile est envisagé pour la diffusion de l'information et la recherche de participants à l'opération.

5) APAS (Service Inter-entreprise de Santé au Travail de Charente Maritime) :

Les conclusions de la visite du local technique, effectuée le 7 mai, sont les suivantes : peu de remarques pour le local de construction récente ; tracteur, épareuse et tondeuse autoportée sont récents, la cuve à fioul est aux normes ; les EPI (équipement de protection individuelle) masques, vêtements, bottes, gants et lunettes, sont utilisés ; les toilettes sont parfaites et aux normes, eau chaude/froide, chauffage, WC homme/femme, douches homme/femme, même remarque pour les vestiaires ; l'outillage est correctement rangé, le rangement à l'étage est correct et sécurisé ; en revanche, une armoire aux normes pour le rangement des produits phytosanitaires, même peu utilisés, est à prévoir.

6) Commission de sécurité pour le Logis de Mouilleped :

Une contre visite est prévue le vendredi 3 juillet. Il s'agit d'une prévention contre les risques d'incendie et de panique obligatoire pour les établissements recevant du public.

7) Appel d'offre pour le diagnostic « accessibilité pour personnes à mobilité réduite » :

Un regroupement d'appel d'offres est envisagé au niveau de la Communauté de Communes.

8) Feu d'artifice Taillebourg :

Le Conseil a autorisé le tir du feu d'artifice de la commune de Taillebourg, sur un terrain situé sur la rive gauche de la Charente, propriété de la Commune de Port d'Envaux. La commune de Taillebourg

a accordé la même autorisation à notre commune pour le tir du 13 juillet qui se fait sur la rive droite de la Charente, donc sur la Commune de Taillebourg.

VII. **INTERCOMMUNALITE**

1) Communauté de Communes :

- compte rendu de la réunion du 24 juin : accord des subventions aux associations de la commune (Les Lapidiales 1500 € ; Les Visiteurs de Panloy 1500 € ; les Fous Cavés 1500 €) ; ajournement de la subvention pour l'Association 'Gaspard' d'un montant de 500 € pour l'animation proposée pour les Journées du Patrimoine en bord de Charente, en attente de la présentation du budget prévisionnel.
- création des chemins de randonnée : la coopération avec la Communauté de Communes ne pouvant se faire dans l'immédiat, la commune a décidé de présenter ses propres tracés de chemins de randonnée ; les parcours, au nombre de trois pour l'instant, sont choisis pour mettre en valeur les atouts naturels et touristiques (Charente, forêt, châteaux, lavoirs...). Ils seront présentés dans des fascicules en impression couleur qui seront délivrés au public pour 0.50 €. Le balisage des circuits (signalisation par peinture de couleur) sera fait par des volontaires encadrés par Yves Cornille, titulaire du diplôme officiel de baliseur.
- Réunion le 30 juin à la Communauté de Communes

2) Syndicat des Eaux :

Après un grand retard sur le programme, la réfection des conduites d'eau sera terminée vers le 15 juillet.

3) Villages de pierres & d'eau :

Le maire informe le conseil municipal que l'association villages de pierres et d'eau prévoit une augmentation de la cotisation annuelle à partir de 2016, à savoir :

- 2016 : 250€
- 2017 : 500€

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire l'adhésion au label villages de pierres et d'eau.

Monsieur le Maire envisage de mettre à contribution l'association des commerçants au motif que le label est un plus pour la reconnaissance de notre village et qu'il attire les touristes, visites qui profitent ainsi aux ventes dans les commerces.

Une réunion à La Rochelle (Conseil départemental) est prévue le jeudi 2 juillet pour l'organisation d'un rallye de voitures anciennes pour les Journées du Patrimoine avec un passage dans notre commune, et pot de l'amitié offert.

Le label est attribué pour une durée de quatre ans, un dossier de candidature pour la conservation du label a été adressé à l'Association.

4) Sous-Préfecture :

Suivant le « Diagnostic-Action » sur le développement des services, créateurs d'emploi à Saintes le 18 juin, présenté par Madame la Sous Préfète, le taux de chômage de l'arrondissement de Saintes est égal au taux de chômage national, soit 10.8 % et 38 % de personnes ont une activité réduite. Les Services à la Personne (SAP) représentent 17 000 postes ETP (équivalent temps plein) en Poitou-Charentes, 530 ETP sur l'arrondissement de Saintes.

9 propositions ont été faites pour créer des postes de SAP :

1. promouvoir la création d'un groupement d'employeurs de SAP et de tourisme et appuyer le développement des groupements d'employeurs existant

2. développer l'offre d'activités loisirs/sport/culture à l'année
3. aménager et animer le fleuve Charente et ses abords
4. créer une crèche/halte-garderie inter-entreprises à Saintes
5. développer l'offre de services aux salariés des entreprises
6. développer l'offre de services à destination des aidants familiaux
7. améliorer l'offre de service dans le domaine de la mobilité
8. faciliter l'adaptation et l'accessibilité des logements
9. créer une offre variée et innovante d'espace de travail

5) Saintonge romane :

- le mardi 30 juin et le mardi 21 juillet, dans le cadre des « Visites du Soir », une croisière sur le bateau « Bernard Palissy » est proposée avec animation musicale, explications par un guide conférencier et collation pour un trajet en soirée Port d'Envaux, Crazannes, Taillebourg.
- le « Comité des Projets » du mardi 9 juin a étudié les dossiers suivants :
 - création d'un jardin d'enfants sur la commune de Rioux
 - réhabilitation de salles associatives à Gémozac
 - partenariat pour le service Mobilité Internationale 2015 géré par la Mission locale
 - construction et aménagement d'un espace accueil/information/boutique à Trizay (Abbaye)
 - ateliers de la création
 - projet de construction d'une cuisine et d'extension au sein de la Maison de l'Enfance (CDC

Cœur de Saintonge

- édition touristique « Guide Pays de Saintonge Romane » 2015
- édition 2015 du guide des produits et producteurs fermiers en Saintonge Romane
- projet Nouveau Parcours de Découverte et d'Interprétation de l'Abbaye aux Dames
- service de garde d'enfants au domicile des parents qui travaillent en horaires décalés sur l'agglomération de Saintes (10 bénévoles et 10 salariés)
- projet du spectacle « Plein les mirettes » pour l'année scolaire 2015-2016, dans les CDC de Gémozac et Cœur de Saintonge.

6) Banque alimentaire Solcanpo :

Interruption de service d'été du 28 juillet au mardi 11 août

VIII. **ASSOCIATIONS**

1) compte rendu des manifestations :

Lapidiales	30-mai	Assemblée Générale	18h	Lapidiales	80000 visiteurs en 2014 Le thème 2014 était sur la culture Andalouse. 2015 : culture celte Projets 2015: Acquisition du terrain pour la future galaxie des pierres levées. A la recherche d'un local (stockage, mais aussi pour pouvoir y donner toute l'année des cours de modelage et sculptures. Fête des Lapidiales en septembre 11, 12,13. Le 18 juillet consécration de la sculpture Maorie de Paora Toi à 6h15
------------	--------	--------------------	-----	------------	--

Basket	6 juin	Assemblée Générale	17h	Salle Polyvalente	113 licenciés. En légère baisse comme la plupart des clubs sportifs (nouvelles activités périscolaire) 3 équipes cette année finissent 1ères du championnat (minis, benjamines, séniors garçons) 2 équipes accèdent au championnat régional
Fête de l'Enfance	6 juin		10h - 18h		Journée sous le soleil (en demi -teinte pour les randos avec peu de participants, super ambiance avec 55 filles et garçons pour participer au flashmob. La compagnie Stromboli nous a fait découvrir son nouveau spectacle sur le thème des canevass.
	11 juin	Fête du Class	17h30		6 élèves ont joué pour nous une pièce de théâtre
Echappée belle	13 juin	spectacle			6 jeunes danseuses, 8 danseuses confirmées
Echappée belle	19 juin	Assemblée Générale	20h30		Bilan des manifestations de l'année, Bilan financier positif. Les manifestations de 2015 sont mises en sommeil pour cette fin d'année (travaux salle polyvalente) Renouvellement du conseil d'administration avec 2 départs : Christelle et Michèle
	19 juin	Fête de l'école			belle réussite, ambiance très conviviale. Recette de cette soirée 498€ entièrement reversée à l'école (40kg de frites vendues)
Rugby	20 juin	Tournoi à 5			10 équipes engagées, la finale s'est disputée entre Blois et Saintes
Lapidiales	20 juin	Journée de la Galice			35 personnes ont découvert cette culture ignorée de beaucoup, le repas qui a suivi était d'excellente qualité (sangria, pot au feu)
Soléa	21 juin	Gala de fin d'année			belle prestation, 10 filles de Port d'Envaux sont assidues aux cours du mercredi
Les Mouettes rieuses	23 juin	Assemblée Générale			bilan des manifestations sur l'année pour 1 bénéfice de 2000€. 1500€ a été reversée à l'école cette année. Remerciements aux différents partenaires pour l'aide apportée manifestations (TAP). <u>Renouvellement du bureau</u> : Présidente : Annick Guineau Vice-Présidente : Hélène Quellier Trésorière : Isabelle Escure Secrétaire : Elodie Laroche

2) Manifestation à venir :

Ptits Korrigans	27 juin	Assemblée Générale	16H	Salle de Musique	
Lapidiales	27 juin	Rencontre Sculpteurs/ Public	18h		
Visiteurs de Panloy	27 et 28 juin	Fête historique			(retour au XVII siècle) 2 jours de reconstitution historique avec une centaine de personnages en costumes d'époque, des chevaux, un marché d'autrefois, des duels à l'épée, des cascades, des saynètes, du théâtre et un grand banquet en costume le samedi soir. Thème de ces 2 jours : de l'histoire à la légende. Cyrano et les trois mousquetaires à Panloy 6 € parc et animations (2 € E) 10 € + visite (4 € E) 25 € banquet
Basket	28 juin	Rando VTT Marche	8h		5 €
Robins du coin	29 juin	Assemblée Générale	20h30		
Municipalité	30 juin	visites du soir	20h	Pré Valade	06 46 97 22 96
APPAL	3 juillet	concert	21 h	Eglise	concert d'art lyrique : Oriane Moretti (soprano à paris) Claire-Elie Tenet (soprano colorature à paris) avec Jean Marc Fontana au piano (opéra de bx). 20€, 10€) APPAL, étudiants chômeurs Entrée 20€ 10€ pour les Adhérents et étudiants, gratuit pour les - de 12 ans
Panloy	4 et 5 juillet	Théâtre	20h30	Panloy	Chanteclerc d'Edmond Rostand Entrée gratuite
Panloy	5 juillet	visites guidées			Visites guidées en costume d'époque. Possibilité de départ de Saintes avec la Gabarre. 05 46 74 23 82
Lapidiales	8 juillet	journée Celte avec repas			06 76 82 11 02
Associations (Automne, tir à l'arc, Commerçants, motards)	13 juillet	Repas moules frites, feu artifice, bal	19h	coupons à remplir	
Pêche	14	concours de pêche	16h		
Panloy	16	concert organisé par l'Abbaye aux dames	17h		
Pôle Jeunesse Fous Caviens	17 et 18 juillet	animations	15h 19h	Place de Grailly et	gratuit

				des Halles	
Fous Cavés	17 et 18 juillet	Festival	19h		
Lapidiales	18 juillet	consécration de la Sculpture Maori de Paora Toi	6h15		
Chasse	1er août	Messe + repas	11h et 12h		
Lapidiales	4 août	journée de l'abolition des privilèges			
Panloy	5, 7, 8 août	Opéra	20h30		
Lapidiales	8 août	journée Celte avec repas			
Lapidiales	23 août	vide grenier d'artistes	10h-18h		

3) Fous Cavés :

Lors de la réunion du 2 juin à la Sous-Préfecture, le plan de sécurité présenté ainsi que le cahier des charges ont été validés par Madame la Sous-Préfète.

Une réunion avec les responsables de l'association est fixée au samedi 4 juillet à 10h30

4) CAPA Associations des commerçants :

La Mairie s'étant déjà engagée en 2015 avec la société Publica pour l'établissement d'un plan de la Commune avec encart publicitaire payant pour les commerçants, une proposition pour une maquette publicitaire sera présentée par les commerçants pour l'année 2016.

IX. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES

1) Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine :

(3 juin - sanitaires publics centre bourg de Port d'Envaux) fait état d'une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

2) Association Foncière :

Lors de la réunion des membres de l'Association foncière le 2 mai dernier, les travaux à réaliser sur les chemins ont été listés. Une réunion est à programmer pour la mise en place d'un nouveau bureau. Une pancarte Association Foncière doit être posée...

3) Groupement pour une mutuelle :

A l'initiative d'Alain Tenenbaum, un recensement de personnes n'ayant pas de mutuelle complémentaire de santé pourrait être fait. Une fois le groupe de personnes constitué, une négociation avec les différents organismes proposant ce service serait entamée pour obtenir une mutuelle intéressante. Une information sera éditée dans le prochain port d'infos d'octobre.

4) Motion de soutien à l'action de l'AMF

Le maire fait lecture au conseil municipal du texte suivant :

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Port d'Envaux rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes, avec les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Port d'Envaux estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Port d'Envaux soutient la demande de l'AMF que, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter la mention de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

X. PROCHAINE RÉUNION

vendredi 28 août 2015 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.